



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ
Membre de l'Assemblée nationale

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale	
Nom :	Benoit Charette
Circonscription :	Deux-Montagnes

Déclaration au commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :	

Date de réception :	22 février 2022
Nom du donateur :	Fondation Dynastie
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour assister au Gala Dynastie ayant lieu le 5 mars 2022
Circonstances de la réception :	Invitation au député de Deux-Montagnes et ministre responsable de la Lutte contre le racisme

Date de la déclaration	22 février 2022
-------------------------------	-----------------